

REPUBLIQUE FRANCAISE

Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à vingt heures, les Membres du Comité de pôle, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 06/12/2022 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :15

Nombre de conseillers en exercice :29

Date de convocation :
6 décembre 2022

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Jocelyne CAREL, Pierre-Jean COURBEY, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Jacques LAMBLIN, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Philippe ARNOULD, Jean-Claude BAZIN, Philippe COLIN, Dominique FOINANT, Bernard MULLER, Fabrice BOYER, Jacques LAVOIL, René WAGNER, Philippe DANIEL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Olivier MARTET

Mandat de procuration : Jean-Paul FRANCOIS par Jocelyne CAREL, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX par Murielle GRIFFOUL, Bruno MINUTIELLO par Jacques LAMBLIN, Catherine PAILLARD par Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Gérard RITZ par Pierre-Jean COURBEY, Matthieu SIGIEL par Philippe ARNOULD, Jonathan KURKIENCY par Linda KWIECIEN, Christophe SONREL par Olivier MARTET

Absents : Thierry MERCIER, Rose-Marie FALQUE, Christian GEX

Voix consultatives : Sophie LEHE était excusée Claude RICHARD était présent.

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique FOINANT

Membres présents.....18

Absents ayant donné mandat de procuration.....8

Absents.....3

Votants.....26

Délibération 2022 068 Transition énergétique

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	26	26	0	0	0

Transition énergétique : Adhésion ENVIROBAT GRAND EST

Membre du Réseau Bâtiment Durable regroupant 25 structures régionales à destination des personnes morales, l'association dénommée « Envirobat Grand Est – ARCAD LQE » est reconnue et soutenue par l'ADEME et la Région Grand Est comme Centre de Ressources régional de la qualité environnementale du cadre bâti pour les professionnels du bâtiment et de son environnement proche

de la région. Sa mission est la promotion du bâtiment et de l'aménagement durables en Grand Est.

Au-delà de l'intérêt principal d'appartenir à un réseau d'acteurs engagés dans la transition écologique et la performance environnementale, l'adhésion à Envirobat Grand Est – ARCAD LQE présente les avantages suivants :

- Inscription à la liste de diffusion pour recevoir les newsletters
- Invitations aux visites de bâtiments, colloques, conférences sur l'écoconstruction et aux autres manifestations organisées par le centre de ressources
- Tarif préférentiel sur certaines manifestations
- Invitation aux commissions (groupes de travail)
- Inscription sur la liste en ligne des adhérents
- Accès privilégié aux documents de retours d'expérience et annuaires
- Droit de vote à l'Assemblée générale

Ainsi, les deux chargés de mission du pôle énergie (Plateforme de Rénovation et CEP) s'appuyant sur les actions d'Envirobat Grand Est dans le cadre de leurs missions, il est proposé une adhésion annuelle à ce réseau / centre de ressources. Le montant pour les collectivités entre 10000 et 100000 habitants s'élevait à 200€ pour l'année 2022.

Sur proposition de Monsieur le Vice-président en charge de la transition énergétique, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à signer l'adhésion à Envirobat Grand Est – ARCAD LQE pour le compte du PETR ainsi que toutes pièces nécessaires,
- **PRECISE** que les dépenses sont inscrites au budget principal 2023 et suivants

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 20 décembre 2022
Philippe DANIEL,
président.

